Décision 26-DCC-121 du 27 mai 2026

relative à la prise de contrôle exclusif de certains actifs des sociétés Cavallari Côte d'Azur, Établissements Cavallari et Cavallari Motorbike par le groupe Bruschet Automobiles

Posted on: 28 mai 2026 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Bruschet Automobiles
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société Cavallari Côte d'Azur Société Établissements Cavallari Société Cavallari Motorbike

Lire

Le texte intégral de la décision
151.67 Ko